

Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE (€ / an)	CONSUMMATION (€cent / kWh)			
	Compteur simple	Compteur double		Compteur excl. nuit
		HEURES PLEINES	HEURES CREUSES	
40,00	8,09	9,44	7,02	7,02

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS ÉLECTRICITÉ : Utilisation de réseaux de distribution et de transport (montants versés à votre gestionnaire de réseau)							IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ (fixées par les autorités publiques)			
Gestionnaire de réseau	Frais de distribution (Ccent / kWh)				Frais de transport (Ccent / kWh)	Coût de distribution fixe (€ / an)	Tarif prosumer ⁽¹⁾ (€ / kVA / an)	Gestionnaire de réseau	Cotisation sur l'énergie (Ccent / kWh)	Cotisation fédérale ⁽²⁾ (Ccent / kWh)
	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit						
AIEG	7,21	7,57	5,78	5,05	4,38	26,70	67,43	AIEG	0,2331	0,3474
AIESH	11,83	12,18	7,86	6,73	4,38	18,22	86,35	AIESH	0,2331	0,3474
FLUVIUS (GASELWEST)	14,99	14,99	11,65	7,24	2,95	13,64	112,42	FLUVIUS (GASELWEST)	0,2331	0,3474
FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	9,99	9,99	7,67	4,97	2,75	13,64	79,28	FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IMEWO)	11,70	11,70	8,91	5,86	2,87	13,64	90,45	FLUVIUS (IMEWO)	0,2331	0,3474
FLUVIUS LIMBURG (Inter-energa)	9,04	9,04	7,23	4,53	2,58	13,64	72,25	FLUVIUS LIMBURG (Inter-energa)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (INFRAX WEST)	9,62	9,62	7,42	4,84	2,60	13,64	76,04	FLUVIUS (INFRAX WEST)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (INTERGEM)	11,05	11,05	8,55	5,48	2,80	13,64	86,25	FLUVIUS (INTERGEM)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IVEKA)	13,20	13,20	10,51	6,22	2,87	13,64	98,99	FLUVIUS (IVEKA)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IVERLEK)	11,99	11,99	9,18	5,96	2,76	13,64	91,84	FLUVIUS (IVERLEK)	0,2331	0,3474
ORES (Brabant Wallon)	9,59	10,20	5,70	4,59	4,38	15,80	79,23	ORES (Brabant Wallon)	0,2331	0,3474
ORES (Est)	12,98	13,86	7,83	6,27	4,38	15,80	99,39	ORES (Est)	0,2331	0,3474
ORES (Hainaut électricité)	10,63	11,22	6,95	5,85	4,38	15,80	85,47	ORES (Hainaut électricité)	0,2331	0,3474
ORES (Luxembourg)	11,38	12,13	6,77	5,39	4,38	15,80	90,29	ORES (Luxembourg)	0,2331	0,3474
ORES (Mouscron)	9,75	10,37	5,95	4,81	4,38	15,80	79,67	ORES (Mouscron)	0,2331	0,3474
ORES (Namur)	11,14	11,83	6,75	5,49	4,38	15,80	88,16	ORES (Namur)	0,2331	0,3474
ORES (Verviers)	13,02	13,80	8,24	6,82	4,38	15,80	98,78	ORES (Verviers)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (PBE)	10,52	10,52	7,98	5,77	2,81	13,64	83,21	FLUVIUS (PBE)	0,2331	0,3474
REGIE DE WAVRE	11,63	12,28	9,69	9,69	4,38	21,19	90,75	REGIE DE WAVRE	0,2331	0,3474
SIBELGA(*)	8,52	8,52	6,22	6,22	1,46	12,41	-	SIBELGA	0,2331	0,3474
FLUVIUS (SIBELGAS)	12,35	12,35	9,54	6,20	2,96	13,64	95,58	FLUVIUS (SIBELGAS)	0,2331	0,3474
TECTEO	9,88	11,07	5,89	5,08	4,38	27,55	77,06	TECTEO	0,2331	0,3474

L'électricité produite se compose à 100 % d'électricité verte issue d'éoliennes et de panneaux solaires d'un parc de production belge. Eneco Soleil & Vent Go est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixes pendant la première année. En tant que client du produit Eneco Soleil & Vent Go vous recevrez toutes vos factures par e-mail (comme indiqué dans les conditions spéciales pour ce produit). Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion basse-tension avec une capacité de connexion jusqu'à 56 kVA. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix. La redevance fixe est un coût annuel par raccordement électrique. Cette redevance est forfaitaire et due intégralement à compter de la livraison lors de la première année, même en cas d'éventuelle résiliation anticipée. Dès la deuxième année, la redevance fixe est due au prorata du nombre de jours pendant lesquels le client est fourni par Eneco à ce raccordement. La redevance fixe est imputée sur chaque facture de décompte et/ou de clôture. Si le client possède une installation de panneaux solaires en Flandres d'une capacité maximale de 10 kVA, s'il possède un compteur numérique à relevé annuel et si le nouveau système pour panneaux solaires à partir de 2021 s'applique à lui, la consommation d'énergie et l'injection d'énergie seront dorénavant facturées séparément. Plus d'informations : www.eneco.be/injectie

(*) taux hors terme de capacité : KVA <= 13KVA 31,74 C/an; KVA > 13KVA 36,45 C/an.

(1) Tarif capacitaire additionnel pour tous les utilisateurs du réseau possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA avec un compteur d'électricité réversible.

(2) Pas soumis à la TVA

Taxe OSP (obligations de service public), uniquement pour Bruxelles (€ / an)

<= 1,44 kVA	0,00
> 1,44 kVA et <= 6 kVA	12,34
> 6 kVA et <= 9,6 kVA	19,75
> 9 kVA et <= 13 kVA	24,68
> 13 kVA et <= 18 kVA	37,03
> 18 kVA et <= 36 kVA	49,37
> 36 kVA et <= 56 kVA	98,74
> 56 kVA et <= 100 kVA	160,45

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) ⁽²⁾ (Ccent / kWh)

	0,075
--	-------

Contribution Fonds Energie (Flandre) ⁽²⁾ (€ / mois)

	Tension basse	Tension moyenne
Tarif standard (domicilié)	0,43	155,51
Tarif standard (non domicilié)	8,15	155,51
Tarif consommateur protégé	0,00	0,00

Certificats verts et de cogénération en Flandre (Ccent / kWh)

	2,89
--	------

Certificats verts en Wallonie (Ccent / kWh)

	3,40
--	------

Certificats verts pour Bruxelles (Ccent / kWh)

	1,26
--	------